

INFORMATIONS

ÉPHÉMÉRIDES

1^{er} mars 1949. — En présence du Résident Général et du Prince Chadly, fils de S.A. le Bey, Sir Oliver Harvey, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique inaugure une plaque commémorant la libération de Tunis par le Maréchal Alexander.

5 mars. — Les délégués Français et Tunisiens du Grand Conseil accompagnés du Résident Général, visitent le barrage de l'Oued-Elil.

— Sir Oliver Harvey quitte Tunis pour Alger.

11 mars. — Le Résident Général inaugure le Salon Exposition de l'Artisanat.

12 mars. — Le Conseil Municipal de Tunis se réunit en assemblée extraordinaire; il approuve le programme des travaux qui lui est soumis et vote un emprunt de 200 millions destiné à financer ce programme.

— Le Résident Général et les délégués au Grand Conseil visitent le barrage de l'Oued-Mellègue.

15 mars. — Le Conseil de Cabinet réuni sous la présidence du Premier Ministre du Gouvernement Tunisien met au point un projet de décret tendant à maintenir provisoirement en vigueur certaines dispositions relatives à l'organisation économique du pays en temps de guerre.

16 mars. — En présence du Représentant du Résident Général et du Représentant de S.A. le Bey, ont lieu au Kef les obsèques de M. Abdelaziz El Béji, doyen de la Section Tunisienne du Grand Conseil.

18 mars. — En présence de S.A. le Bey et du Résident Général ont lieu à Tunis les obsèques de S.E. Sidi El Hadj Lakhouat, Premier Ministre Honoraire du Gouvernement Tunisien.

19 mars. — Les délégués du Grand Conseil visitent les travaux de reconstruction et d'extension des ports de Sousse et de Sfax.

20 mars. — M. Brouillet, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, revient de Paris où il a participé à la discussion du statut des agents de l'Office Postal Tunisien.

21 mars. — M. Tony Revillon, Secrétaire d'Etat à la France d'Outremer quitte Tunis où il a fait une courte halte au retour de sa tournée en A.O.F.

— Réunion en séance plénière de la Commission Centrale du Statut de la Fonction Publique qui délibère sur les questions relatives aux indices hiérarchiques, au traitement de base, et à la majoration tunisienne de 33 %.

28 mars. — M. Jean Mons préside à la Résidence Générale une importante réunion économique au cours de laquelle est en particulier examinée la situation de la récolte tunisienne largement excédentaire.

31 mars. — Le Gouvernement donne l'assurance aux producteurs que la totalité de la récolte d'orge sera achetée par les organismes stockeurs et fixe à 1.200 frs par quintal l'acompte qui leur sera dès maintenant versé.

— Ouverture du Congrès Inter-Fédéral des anciens prisonniers de guerre d'Afrique du Nord.